

Direction : Direction des Ressources Humaines

Personnel

REF : DRH2005010

OBJET : Personnel Communal : Fixation du tableau des effectifs des différentes filières arrêté au 1er Octobre 2005.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu ses différentes délibérations créant et modifiant le tableau des effectifs des différentes filières :

- Administrative
- Technique
- Médico-sociale
- Sportive
- Culturelle
- Police Municipale
- Animation

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Considérant la nécessité de réaménager le dit tableau pour assurer le déroulement de carrière des fonctionnaires territoriaux de la Ville d'Aubervilliers, en respect des dispositions statutaires,

Vu le budget communal,

A l'unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : A compter du 1^{er} Octobre 2005, le tableau des effectifs de la Ville d'Aubervilliers est modifié conformément aux indications annexées à la présente délibération.

Pour le Maire

L'adjoint délégué